



ALNU Info

Association Luxembourgeoise pour les Nations Unies asbl (ALNU)

Adresse : 3, route d'Arlon L-8009 STRASSEN

Téléphone : (+352) 46 14 68 Télécopie : (+352) 46 14 69

Adresse électronique : alnu@pt.lu

Adresse Internet : www.alnu.lu



Facebook: www.facebook.com/ALNU.Luxembourg/

Nouveaux Membres: www.alnu.lu/devenir-membre

Coordonnées bancaires: CCPL LU95 1111 0248 7038 0000.

Octobre 2020



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Edition de la publication : Colin D. Robertson

Sommaire

Projet 2020 en collaboration avec les lycées. Responsabilité et transparence : étendue et pertinence, indicateurs, pratiques et mise en application à la lumière des ODD n°12, n° 16 et l'Accord de Paris sur le climat (en relation avec l'ODD n°13 sur la lutte contre le changement climatique), à l'aube du 75^e anniversaire des Nations Unies.

Séminaire le 10 mars 2020 au Lycée Aline Mayrisch de Luxembourg

Vidéo conférence le 26 mai 2020

75^e anniversaire de l'Organisation des Nations Unies : La consultation mondiale sur 'L'avenir que nous voulons, l'ONU dont nous avons besoin'.

Droits humains et droits de la nature sont-ils liés ? La vie et le travail d'Ofir Drori et Eagle Network

A l'initiative du « *United Nations Regional Information Centre* » (UNRIC) et de l'ALNU, l'Hôtel de Ville de Luxembourg a été illuminé en bleu le 24 octobre 2020, Journée des Nations Unies, afin de commémorer le 75^{ème} anniversaire de l'Organisation.



© Michel Brumat

Photo © Michel Brumat

Projet 2020 en collaboration avec les lycées. Responsabilité et transparence : étendue et pertinence, indicateurs, pratiques et mise en application à la lumière des ODD n°12, n° 16 et l'Accord de Paris sur le climat (en relation avec l'ODD n°13 sur la lutte contre le changement climatique), à l'aube du 75^e anniversaire des Nations Unies.

Les étapes du projet :

Les lycées participants étaient les suivants : Athénée de Luxembourg, École Privée Fieldgen, Lycée Aline Mayrisch de Luxembourg.

Au sein des lycées, les élèves ont participé au projet en groupes de travail et ont bénéficié du support de leurs professeurs-accompagnateurs.

Préparation dans les lycées

Les élèves ont étudié par groupes de travail le thème du projet sur la base de la feuille de route établie par l'ALNU et ont produit deux documents : un dossier d'étude et de recommandation, et une présentation Powerpoint de 3 diapositives.

Séminaire de mi-parcours le 10 mars 2020

Le séminaire de mi-parcours sur le projet 2020 a eu lieu au Lycée Aline Mayrisch de Luxembourg le 10 mars 2020 de 14h00 à 16h30 :

- * Introduction par Mme Carole Chaine, directrice du Lycée Aline Mayrisch de Luxembourg.
- * Mot de bienvenue par M. André Rollinger, président de l'ALNU.
- * Présentation par M. Romain Poulles, membre du Conseil supérieur pour un développement durable au Luxembourg et administrateur-délégué de PROgroupe SA sur le site Ecoparc à Windhof.

Vidéoconférence le 26 mai 2020

En raison de la crise sanitaire, la session plénière prévue comme chaque année à la Chambre de Commerce a été remplacée par une vidéo conférence le mardi 26 mai de 15h00 à 17h00 organisée sur la plateforme Teams utilisée par les lycées. Le programme était le suivant :

- * Introduction par M. André Rollinger, président de l'ALNU
- * Intervention par M. Luc Dockendorf, Conseiller à la Direction des Affaires politiques au Ministère des Affaires Étrangères
- * Intervention par Mme Ema Mehic déléguée de la jeunesse du Luxembourg auprès des Nations Unies
- * Intervention par Mme Lara Schummer déléguée de la jeunesse du Luxembourg auprès des Nations Unies
- * Présentation d'une contribution pour chaque lycée sur le thème de la responsabilité et la transparence : le secteur des citoyens, de la société civile et des institutions.
- * Présentation par tous les groupes de travail d'une diapositive en Powerpoint sur le thème 'Transition ou transformation écologique' et discussion.
- * Conclusions par les intervenants et les professeurs
- * Annonce des prix pour le concours sur la base de l'évaluation d'un jury
- * Mots de la fin.

Séminaire le 10 mars 2020 au Lycée Aline Mayrisch de Luxembourg



Monsieur Romain Poulles s'adresse à l'audience

Le premier séminaire relatif au projet 2020 de l'ALNU en collaboration avec 5 lycées luxembourgeois s'est tenu au Lycée Aline Mayrisch de Luxembourg. Ce séminaire a été animé par **Monsieur Romain Poulles**, membre du Conseil supérieur pour un développement durable au Luxembourg et administrateur-délégué de PROgroupe SA sur le site Ecoparc à Windhof.

Les 5 lycées participants, soit l'Athénée de Luxembourg, l'École Privée Fieldgen, le Lycée Aline Mayrisch de Luxembourg, le Lycée Classique de Diekirch et le Lycée de Garçons d'Esch-sur-Alzette, étaient tous présents lors de ce premier séminaire.



Le mot de bienvenu a été prononcé par **Mme Carole Chaine**, directrice du Lycée Aline Mayrisch de Luxembourg. Lors de son allocution, elle a souligné le rôle fondamental de l'enseignement, qui est de préparer les jeunes à devenir des citoyens solidaires avec un esprit critique.

Concernant le projet 2020, **Monsieur Rollinger**, président de l'ALNU, a rappelé le message de Monsieur Guterres, Secrétaire général des Nations unies, son appel à l'action. Les ODD 12 et 16 ne sont pas seulement des sujets actuels mais des urgences ! Ainsi, pour l'ALNU, l'horizon 2030 est déjà trop loin, c'est maintenant qu'il faut agir car les effets du changement climatique se font déjà sentir. C'est pour cela que l'ALNU encourage vivement les élèves à s'investir dans le Projet 2020 afin d'intégrer dans leur réflexion et leur comportement la nécessité d'aller dans le sens du développement durable.

La présentation de **Monsieur Poulles** s'est concentrée dans un premier temps sur la définition des déchets pour ensuite expliquer la différence entre une économie linéaire (avec ou sans recyclage) et une économie circulaire.

L'économie dans laquelle nous vivons est une économie linéaire : on prend, on utilise, on recycle éventuellement, on jette. Tous les secteurs de l'économie linéaire s'appuient sur l'obsolescence programmée des produits. Par exemple, les grandes sociétés de téléphones mobiles proposent de nouveaux produits tous les ans. Afin d'étayer ses propos, M. Poulles a donné plusieurs exemples :

- de l'or est utilisé dans la fabrication des téléphones mobiles. Environ 500 M€ d'or sont transformés en déchets tous les ans lorsque ces téléphones sont jetés ;
- au niveau mondial, 90% des matières premières extraites finissent sous forme de déchets, et 99% au bout de 42 jours ;
- 93% des matières premières ont déjà été perdus au moment où les produits sont présentés aux consommateurs ;
- aussi, même en recyclant 100% des déchets, l'empreinte carbone globale ne baisserait que de 2% maximum ;
- même avec un fort taux de recyclage de 75%, après 8 cycles, il ne reste plus que 10% de la matière initiale.

La solution est donc de développer une économie circulaire, dans laquelle la notion de déchet disparaît. Cela implique de développer de nouveaux modèles économiques, où les produits et services sont conçus pour ne pas générer de déchets.

Quelques exemples :

- les voitures électriques ne possèdent qu'environ 20 pièces détachées, en comparaison avec presque 2000 pièces pour les voitures thermiques. Il faut en revanche s'assurer que l'électricité soit bien produite de façon durable.
- en moyenne, 80% des objets dans une maison sont utilisés moins d'une fois par mois, et 50% qu'une seule fois par an.
- une chaise d'école n'est utilisée que 5% « de son temps ».

Face au gaspillage généré par l'économie linéaire, l'économie circulaire implique la maximisation de l'utilisation des produits. Elle induit un changement majeur de comportement : le réflexe et la pratique du partage viennent remplacer la volonté de propriété individuelle. Il n'est plus nécessaire que chacun ait sa propre tondeuse par exemple. Le coût économique change considérablement puisque les produits et services se sont plus facturés au consommateur final qu'en fonction de son utilisation.

Ce modèle économique nous impacte déjà, partage de vélo, de voitures. Des sociétés commencent à le pratiquer, comme Michelin qui propose un nouveau service à ses clients dans lequel il ne facture plus les pneus, mais les kilomètres parcourus. De même, Phillips a lancé un service facturant non plus l'ampoule, mais le nombre de lumen fourni.

Enfin, Monsieur Poulles a rappelé qu'un tel changement de modèle économique devait se faire dans la transparence pour créer la confiance des consommateurs citoyens. La nécessité de transparence pour assurer ce changement est un enjeu majeur rappelé par les Nations Unies (Objectif de développement durable 16).

En conclusion, Monsieur Poulles a donné quelques idées d'action afin de promouvoir le développement durable :

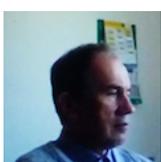
- Voir le film luxembourgeois Eng Äerd (<https://www.facebook.com/engaerd/>)
- Télécharger et utiliser l'application Litterati (<https://www.litterati.org/>)

Vidéo conférence le 26 mai 2020



Les lycées participants à la vidéo conférence étaient les suivants : Athénée de Luxembourg et l'École Privée Fieldgen. Le Lycée Aline Mayrisch de Luxembourg n'a pas pu participer à la vidéoconférence, mais le travail des élèves a été pris en considération par le jury.

Introduction du président de l'ALNU



Monsieur André Rollinger a démarré la vidéo conférence, tout en rappelant le thème du projet. Il a félicité tous les participants pour leur engagement, et ainsi d'avoir mené à bien ce projet malgré toutes les contraintes créées par la crise sanitaire. Le contexte exceptionnel et la crise sociale qui se dessine après cette crise sanitaire doivent nous sensibiliser encore plus aux enjeux du développement durable. En particulier face au réchauffement climatique, l'ALNU dans son rôle de participant actif pour un « gouvernement ouvert », a rencontré le 3 mars 2020 Madame Carole Dieschbourg la ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, afin de proposer des mesures applicables dès 2021 face aux effets déjà présents du changement climatique. L'enjeu du Projet 2020 est d'examiner concrètement comment les consommateurs responsables peuvent mettre en application les trois grands concepts du Programme des Nations Unies pour l'environnement REDuse (*Refuse/refuser certaines pratiques, effuse/mettre en pratique personnellement, diffuse/diffuser certaines pratiques dans son entourage*).

Intervention du représentant du Ministère des Affaires Etrangères

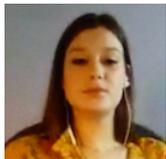
Monsieur Luc Dockendorf du Ministère des Affaires Etrangères (MAEE) a remercié l'ALNU d'avoir associé son ministère à la vidéo conférence et a rappelé les objectifs cruciaux que sont les changements vers des modes de développement et de consommation durables, dans un contexte de crise climatique et maintenant de crise sanitaire. Il a confirmé l'engagement du gouvernement dans ces voies et a ensuite mis l'accent sur le 75^e anniversaire de l'ONU et le fait qu'avec la pandémie COVID-19 le monde se trouve dans une situation particulière dominée par l'incertitude. La coopération internationale et la protection des droits humains restent toujours indispensables, et les objectifs choisis pour le projet par l'ALNU restent d'actualité.

Interventions des déléguées de la Jeunesse auprès des Nations Unies

Madame Ema Mehic, Déléguée de la Jeunesse auprès des Nations Unies et étudiante à l'université Science-Po à Paris, a présenté les actions initiées en tant que déléguée de la jeunesse pour impliquer d'avantage les jeunes sur les objectifs de développement durables : enquêtes auprès des jeunes sur leur niveau de sensibilisation à ces objectifs, ateliers participatifs, et débats en ligne sur la gravité de la crise climatique par rapport à la crise sanitaire. La contribution de la jeunesse est essentielle pour enrichir sa participation prévue au 75^e Assemblée Générale de l'ONU à New York. Ses domaines de réflexion et d'action sont en relation avec les ODD 12 et 13 ainsi que sur l'égalité des sexes.



Madame Lara Schummer, Déléguée de la Jeunesse auprès des Nations Unies et étudiante au lycée d'Esch, a pour sa part insisté sur les conséquences de la production et de la consommation irresponsables sur la pollution, l'épuisement des ressources en eau, ou les émissions de CO2. Il devient essentiel pour les citoyens et consommateurs de ne plus soutenir les entreprises qui ne sont pas écoresponsables, et il est indispensable de changer nos comportements consuméristes en devenant des consommateurs responsables et soucieux du développement durable. Ses domaines d'intérêt sont également autour des ODDs 12 et 16 : manque de conscience écologique et impact négatif de la production et la consommation irresponsable, nécessité pour les entreprises internationales d'avoir une approche économique plus éthique, et pour les consommateurs de changer de mode consommation en considérant ce qu'on possède, sans toujours vouloir plus. Toutes les initiatives des délégués de la jeunesse peuvent être suivies les plateformes Facebook et Instagram.



Présentation d'une contribution de chacun des lycées sur le thème de la responsabilité et la transparence : le secteur des citoyens, de la société civile et des institutions.

Deuxième groupe de l'École Privée Fieldgen

- La sensibilisation des consommateurs est indispensable pour combattre le gaspillage alimentaire et vestimentaire, car 1,3 milliards de tonnes d'aliments sont gaspillées dans le monde chaque année, et il est devenu crucial de trouver des alternatives à notre mode de consommation. Cette sensibilisation passe par des gestes simples à partir d'une meilleure information. Par exemple, il faut faire comprendre la signification et la différence entre la notion de « la date limite de consommation » et « la date de durabilité minimale ». La première est la date à partir de laquelle le produit peut présenter des risques pour la santé du consommateur, et la dernière est la date au-delà de laquelle le produit peut perdre certaines de ses qualités gustatives et/ou nutritionnelles mais peut être consommé sans danger pour la santé.
- Ces gestes simples, ce sont par exemple la rotation des aliments dans le réfrigérateur pour consommer les produits les plus anciens, également la congélation dans le cas d'achat en grande quantité.
- Un exemple d'un projet qui va dans le sens de la réduction du gaspillage est « le Frigo Anti-Gaspillage » à Tuntange. Ce frigo propose pour un prix modique des plats en excès qui ont été préparés par l'auberge de jeunesse. Les avantages sont la réduction du gaspillage, mais également l'encouragement à des pratiques de développement durable. L'objectif pour le Luxembourg est de réduire le gaspillage alimentaire de 50% d'ici en 2030.
- Pour lutter contre le gaspillage vestimentaire, une alternative concrète est le développement du marché « deuxième main » qui permet de prolonger la vie des vêtements. Cette alternative devrait bénéficier d'une plus grande communication et de subventions gouvernementales.
- Une attitude citoyenne est de se détourner des chaînes de magasins qui prônent le « *fast fashion* » au dépens de l'environnement et des conditions de travail. Une attention particulière doit être donnée aux origines du coton en faveur des exploitations de coton durable. La protection de l'environnement va de pair avec la défense des conditions de travail des salariés depuis la fabrication jusqu'à la distribution des produits.

Deuxième groupe de l'Athénée de Luxembourg

- Un citoyen éco-responsable est avant tout un consommateur informé. C'est ainsi que nous changerons nos comportements négligents
- La prise de conscience dès le plus jeune âge est clé pour adopter des pratiques responsables. Cette éducation doit générer des réflexes chez le consommateur en se posant des questions simples : est-ce que cet achat est nécessaire ? Est-ce que je peux acheter autrement (un vêtement plus durable par exemple ou un vêtement « deuxième main ») ? Quel est l'origine de ce produit, quel est son impact environnemental ? Est-ce que cette chaîne de magasin est soucieuse des problèmes d'environnement et des conditions de travail ?
- Nous devons tous être des consommateurs responsables en étant par exemple attentifs aux étiquettes telles que Fairtrade et Bio, tout en étant prudent aux démarches de « *greenwashing* » pas toujours sincères.
- D'autres options sont également à envisager, comme par exemple le l'échange de vêtements.
- C'est ainsi que l'on pourra réduire le gaspillage alimentaire ou vestimentaire.
- On l'a bien compris, l'objectif final de cette prise de conscience et du changement de comportement des consommateurs et des producteurs est de modifier notre modèle économique vers une économie circulaire qui n'épuise pas nos ressources
- Un exemple de projet en ce sens est l'ECOBBOX, un système de consigne à usages multiples pour transporter des repas offerts dans des restaurants, des cantines scolaires ou des cantines d'entreprise, mais également dans le cas des ventes à emporter. Le résultat est la réduction du gaspillage et des emballages à usage unique. Cet exemple montre bien que la réflexion et l'innovation sont cruciales pour un progrès vers un modèle de



développement durable.

- Le support des autorités, est également clé. Ainsi des cours de sensibilisation aux développement durable et à l'écologie devraient être intégrés dans le cursus des lycéens. De même, l'imposition de contraintes légales est indispensable pour encourager et renforcer les initiatives citoyennes.
- L'innovation et la réflexion sont donc cruciales pour un progrès vers le plus durable.

Présentation par tous les groupes de travail d'une diapositive en Powerpoint sur le thème 'Transition ou transformation écologique' et discussion

Premier groupe de l'Athénée de Luxembourg

- La première question est de savoir quand la transition sera effective. En effet, des objectifs fixés à un horizon lointain tel que 2050 (!) ne sont pas efficaces. Il est crucial de se fixer des objectifs à court terme, par exemple à l'horizon 2025.
- Cependant, à la question « pour quand » doit s'ajouter la question « où ? » également de manière plus concrète. Pour les pays de grande taille, des objectifs doivent être fixés et analysés au niveau régional, comme dans le cas des émissions de CO2.



Premier groupe de l'école privée Fieldgen

- La transition écologique demande des actions concrètes et consistantes des citoyens et de la chaîne de distribution, chacun accompagnant les actions écoresponsables prises par l'autre partie. Ce mouvement requiert un accompagnement législatif.
- L'approche responsable des magasins passe par la mise en avant des produits ayant des étiquettes de durabilité (Fairtrade, Bio), ainsi que le développement de la vente des produits locaux, et la réduction des emballages à usage unique par le moyen de vente en vrac ou l'utilisation des emballages réutilisables.
- L'approche citoyenne passe parallèlement par un mode d'achat responsable : favoriser des produits locaux et des emballages réutilisables, réduire les déplacements en voiture ou en avions au profit des moyens de transports qui sont moins consommateur de CO2.
- L'action du gouvernement, par exemple en favorisant une fiscalité écologique, en respectant les droits de la Nature et en réduisant les inégalités sociales, est indispensable pour réaliser la transition écologique.

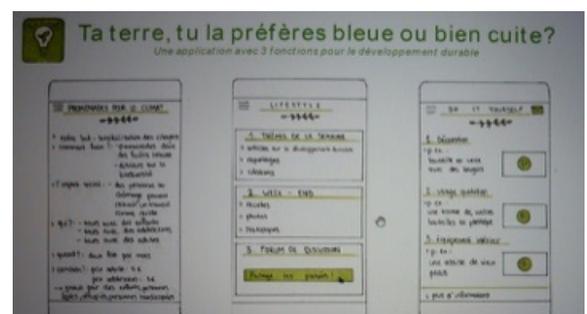


Deuxième groupe de l'Athénée de Luxembourg

- Si la conscience écologique se propage rapidement, sa concrétisation est beaucoup plus lente. Ainsi, la question de savoir pourquoi l'Homme détruit sa planète reste sans réponse.
- C'est pourquoi le respect de la Nature et l'utilisation modérée des ressources requiert bien sûr des plans d'action nationaux, mais également des plans à l'échelle planétaire, à l'image de l'accord de Paris. Les deux niveaux sont essentiels pour appuyer les actions citoyennes et réussir la transition écologique.

Deuxième groupe de l'école privée Fieldgen

- C'est maintenant que les citoyens, les entreprises et les gouvernants doivent agir. Cela passe d'abord par la diffusion d'information.
- Une approche possible est la création et le partage d'une plateforme citoyenne qui informe sur les enjeux écologiques et où chacun peut proposer des actions ou partager des initiatives.
- Une autre initiative qui est proposée est l'organisation d'une « promenade pour le climat » qui serait sponsorisée par les communes et le ministère de l'environnement. Ces promenades seraient l'occasion de sensibiliser les citoyens aux enjeux écologiques, ainsi que de participer à l'élimination des déchets. Une participation financière pourrait éventuellement être demandée aux participants et servirait à financer les associations qui luttent pour la protection de l'environnement.



Conclusion de la Vidéo Conférence

Cette conférence en forme de vidéo conférence a été très riche et a permis de dégager des points forts présentés par les Délégués de la Jeunesse et les élèves. Les professeurs ont été invités à partager leurs impressions, et Monsieur Rollinger a ajouté son mot de conclusion.

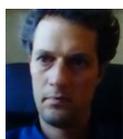


Monsieur Bob Hirt a rappelé la nécessité de repenser nos actes d'achat dans une démarche personnelle et quotidienne.



Monsieur Romain Diederich a ajouté la dimension géopolitique. La pandémie actuelle a montré les limites et les conséquences de la mondialisation sur le développement durable. Cependant, pour un pays comme le Luxembourg, penser seulement nationalement n'est pas une option réaliste. La dimension est donc bien l'Europe, et elle doit être plus forte et plus unie pour influencer les Etats Unis ou la Chine dans une démarche éco responsable.

Enfin, l'Afrique pourrait attendre rapidement 2 milliards d'habitants, et elle est à notre porte. L'Europe ne peut l'ignorer et devra prendre ses responsabilités en termes d'accompagnement vers un développement qui est durable et réduit les inégalités.



Monsieur Laurent Larosch, également coordinateur de la vidéo conférence, a félicité l'ensemble des participants pour le haut niveau des discussions et pour les propositions échangées. Le format digital très bien organisé de la conférence n'a rien enlevé à la qualité des débats dont tous les participants se sont félicités

Monsieur Rollinger s'est associé aux commentaires des professeurs et a conclu qu'il appartenait à chacun de prendre ses responsabilités et de mettre en œuvre à son niveau et au niveau de son entourage des actions pour concrétiser cette prise de conscience.

Classement

Les participants se sont accordés sur la qualité des travaux. Le classement reflète l'impression générale des présentations écrites fait sur l'ensemble du jury.

Premier Prix

Premier groupe de l'École Privée Fieldgen

Deuxième Prix ex aequo

Deuxième groupe de l'Athénée de Luxembourg

Deuxième groupe de l'École Privée Fieldgen

Quatrième Prix

Premier groupe de l'Athénée de Luxembourg

Cinquième Prix

Le groupe du Lycée Aline Mayrisch de Luxembourg

75^e anniversaire de l'Organisation des Nations Unies : La consultation mondiale sur 'L'avenir que nous voulons, l'ONU dont nous avons besoin'.



Organisée au milieu de la pandémie COVID-19, la consultation mondiale de l'ONU révèle une demande forte pour une action globale sur les inégalités et le changement climatique, ainsi que pour plus de solidarité.

En janvier 2020, les Nations Unies ont lancé une consultation mondiale pour marquer le 75^e anniversaire de l'Organisation. À travers des sondages et des dialogues, l'ONU a interrogé les gens sur leurs espoirs et leurs craintes pour l'avenir. Cela a été l'effort le plus ambitieux de l'ONU à ce jour pour mesurer les sentiments et attentes de la coopération internationale et de l'ONU en particulier. Il s'agit également du plus grand sondage à ce jour sur les priorités à mettre en œuvre pour se relever de la pandémie COVID-19.

Au 21 septembre 2020, plus d'un million de personnes de tous pays et de tous horizons ont participé aux dialogues et sondage. Leurs réponses fournissent des informations uniques sur ce que le public veut en cette période difficile pour le monde. Ils sont publiés aujourd'hui pour coïncider avec la commémoration officielle du 75^e anniversaire par l'Assemblée générale des Nations Unies, qui se tient sur le thème : « l'avenir que nous voulons, l'ONU dont nous avons besoin ».

Les principaux résultats sont les suivants :

Priorités d'action

- Les mêmes priorités sont ressorties de ce sondage quel que soient les régions du monde, les groupes sociaux ou les tranches d'âges
- Face à la crise actuelle du COVID-19, la priorité immédiate pour la plupart des répondants est un meilleur accès aux services de base - soins de santé, eau potable, assainissement et éducation, suivi d'une plus grande solidarité internationale et d'un soutien accru aux personnes les plus durement touchées. Cela comprend la lutte contre les inégalités et la reconstruction d'une économie plus inclusive.
- En ce qui concerne l'avenir, les principales préoccupations sont la crise climatique et la destruction de notre environnement naturel. Les autres priorités sont : assurer un plus grand respect des droits de l'homme, régler les conflits, lutter contre la pauvreté et réduire la corruption.

Perceptions de l'ONU

- Plus de 87% des personnes interrogées estiment que la coopération mondiale est vitale pour relever les défis d'aujourd'hui et que la pandémie a rendu la coopération internationale plus urgente.
- Soixante-quinze ans après sa fondation, 60% des répondants estiment que l'ONU a rendu le monde meilleur. 74% considèrent l'ONU comme « essentielle » pour relever les défis de demain.
- Cependant, les répondants souhaitent que l'ONU change et innove : qu'elle soit plus inclusive de la diversité des acteurs au 21^e siècle, et qu'elle soit plus transparente, responsable et efficace.

« Tout au long de cette année anniversaire, nous avons initié une conversation mondiale. Et les résultats sont frappants. Les gens voient grand – ils aspirent aussi très fortement à plus de coopération internationale et de solidarité mondiale. Le moment est venu de répondre à ces aspirations et de réaliser ces objectifs. En cette année du 75^e anniversaire, nous sommes confrontés à notre propre moment de 1945. Nous devons rencontrer ce moment. Nous devons faire preuve d'une unité comme jamais auparavant pour surmonter l'urgence d'aujourd'hui, remettre le monde en mouvement, fonctionner et prospérer à nouveau, et défendre la vision de la Charte. » - Le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres

Communiqué de presse de l'ONU le 21 septembre 2020 : <https://www.un.org/fr/un75/news-events>

Droits humains et droits de la nature sont-ils liés ? La vie et le travail d'Ofir Drori et Eagle Network

Pour celles et ceux qui s'intéressent à la conservation des espèces en danger en Afrique, le groupe 'Leadership for Conservation in Africa'(LCA) (<http://lcafrica.org>) a mis l'accent sur la vie des personnes vivant près des parcs et réserves naturels, et qui sont souvent les plus pauvres des pauvres. LCA cherche à améliorer leur vie et les encourage à protéger les animaux. LCA organise des discussions et webinars sur ces thématiques, qu'on peut regarder sur leur site (<http://lcafrica.org/sparktalks/>).

Or, le 8 octobre 2020 LCA a introduit Ofir Drori, (https://futurefornature.org/ffn_winner/ofir-drori/), une personne qui mène une lutte contre la corruption et la criminalité contre les animaux en Afrique ouest et centrale. Il a créé 'LAGA' (*The Last Great Ape Organisation*) (<https://www.laga-enforcement.org/en>) à cet effet, pour travailler avec les autorités de répression de la criminalité. En 2017 le modèle LAGA s'est développé dans un réseau portant le nom 'Eagle Network' (<https://www.eagle-enforcement.org>) qui a pour objectif : un trafiquant en prison par semaine par pays. Ils ont eu du succès, avec plus de 2000. Tout a commencé en 2002 par le sauvetage d'un bébé chimpanzé, qui a reçu le nom 'Kita'. Ofir Drori réussit à faire condamner le trafiquant pour la première fois en Afrique centrale et ouest.



Lors du Webinar, Ofir Drori a parlé de sa vie et son travail. Cependant, ce qui a frappé, ce n'était pas seulement son incroyable courage et sa ténacité, mais aussi le lien qu'il a constaté entre l'abus des animaux et l'abus des personnes humaines. A cet effet, il a expliqué que la tuerie des animaux était organisée par des réseaux criminels, et par exemple, une famille en Asie en tête de réseaux était responsable pour la mort de 32 000 éléphants. Les gens sur place qui sont très pauvres sont poussés, non par la pauvreté, mais par l'insécurité et le manque de droit (*lawlessness*) à chercher la protection auprès des 'big boss' locaux qui les obligent à passer aux actes criminels contre les animaux. Avec son explication, on comprenait que la sort des animaux et des humains sont étroitement liés. On comprenait que la lutte pour protéger les animaux devient très vite une lutte pour protéger les humains. Ainsi, on a pu comprendre que les droits humains et les droits de la nature sont intimement liés. Cependant enfin, ce qui compte sont les actes et gestes qui sauvent et protègent, et sur ce plan Ofir Drori a bel et bien montré le chemin.

Colin D. Robertson